

APRÈS ART. 3

N° 373

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

N° 373

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Dupont

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.